



**MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord**

**Séance ordinaire du conseil municipal samedi le
8 octobre 2022**

11 h 15

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 septembre 2022;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements :
 - 7.1 Avis de motion : Projet de Règlement n° 2022-17 modifiant le Règlement numéro 2021-02 relatif au zonage
 - 7.2 Avis de motion : Règlement n° 2022-18 modifiant le Règlement numéro 2021-04 relatif à la construction
 - 7.3 Avis de motion: Règlement n° 2022-19 modifiant le Règlement numéro 2021-05 relatif aux permis et aux certificats
 - 7.4 Avis de motion: Règlement n° 2022-20 modifiant le Règlement numéro 2022-13 relatif aux nuisances
 - 7.5 Dépôt du Projet de Règlement n° 2022-17 modifiant le Règlement numéro 2021-02 relatif au zonage
 - 7.6 Dépôt du Règlement n° 2022-18 modifiant le Règlement numéro 2021-04 relatif à la construction
 - 7.7 Dépôt du Règlement n° 2022-19 modifiant le Règlement numéro 2021-05 relatif aux permis et aux certificats
 - 7.8 Dépôt du Règlement n° 2022-20 modifiant le Règlement numéro 2022-13 relatif aux nuisance
 - 7.9 Dépôt du deuxième projet de règlement 2022-15 modifiant le Règlement 2021-02 sur le zonage (retrait de l'usage unifamiliale)
8. Administration :
 - 8.1 Adoption d'une résolution de contrôle intérimaire relatif au lotissement sur le territoire de la municipalité
 - 8.2 libération du fonds de garantie en responsabilité civile primaire du regroupement laurentides-outaouais pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 1^{er} novembre 2016
 - 8.3 Création de sous-catégories d'immeubles pour le nouveau rôle 2023-2025
 - 8.4 Attribution des voies de communication (pour les chemins riverains) de la Municipalité
 - 8.5 Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission Municipale du Québec
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :

9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2022;

9.2 Comité consultatif en urbanisme :

9.2.1 DPCOL210048 – Demande de permis de construction pour une construction neuve, matricule 1525-26-2728-0-000-0000, lot 5 011 265 du cadastre du Québec (Rive du Lac Tremblant);

10. Acceptation de correspondance:

11. Affaires nouvelles;

12. Période d'intervention des membres du conseil;

13. Deuxième période de questions;

14. Clôture et levée de la séance.

NOTE : [Les séances sont publiques et se tiennent au 144, rue du Couvent, Mont-Tremblant \(Village\)](#)